

À propos de ce guide

Le présent document contient divers renseignements importants sur les fonds du Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios. Il contient notamment des renseignements sur les placements des fonds, sur leurs gestionnaires de portefeuille et sur leurs objectifs et stratégies de placement. Il doit être lu conjointement avec les Aperçus de fonds.

Le présent document peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Pour des renseignements sur vos droits contractuels, veuillez vous reporter au document Contrat et notice explicative. Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Desjardins Sécurité financière
Adresse postale : 1150, rue de Claire-Fontaine, Québec (Québec) G1R 5G4
Site Internet : desjardinsassurancevie.com
Courriel : fpgserviceclients@dsf.ca
Téléphone : 1 877 647-5435
Télécopieur : 1 888 926-2987

Comment utiliser ce guide

Consultez chaque section pour connaître l'objectif de placement, la stratégie d'investissement et les principaux facteurs de risque associés aux fonds. Pour obtenir des renseignements complémentaires, référez-vous au Contrat et notice explicative ainsi qu'à l'Aperçu de fonds correspondant.

Table des matières

Renseignements sur les placements des fonds	8
Principes généraux applicables aux placements des fonds	8
Investissement responsable	10
Portefeuilles d'investissement responsable.....	10
DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect	11
Principaux facteurs de risque	13
Risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché	13
Risque lié aux actions spéciales	13
Risque de taux d'intérêt.....	14
Risque de crédit.....	14
Risque de change	14
Risque souverain	14
Risque lié aux instruments dérivés.....	14
Risque lié à l'investissement responsable.....	15
Risque lié aux fonds négociés en bourse	15
Gestionnaires de portefeuille des fonds	16
Objectifs et stratégies des fonds	19
Solutions d'investissement.....	19
DSF FPG – SÉCURITAIRE	20
Objectif du fonds.....	20
Stratégie du fonds	20
DSF FPG – MODÉRÉ	20
Objectif du fonds.....	20
Stratégie du fonds	20
DSF FPG – ÉQUILIBRÉ	21
Objectif du fonds.....	21
Stratégie du fonds	21
DSF FPG – CROISSANCE	21
Objectif du fonds.....	21

Stratégie du fonds	21
DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE	22
Objectif du fonds.....	22
Stratégie du fonds	22
DSF FPG – 100 % ACTIONS	22
Objectif du fonds.....	22
Stratégie du fonds	22
Portefeuilles d’investissement responsable	23
DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE.....	24
Objectif du fonds.....	24
Stratégie du fonds	24
DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE	24
Objectif du fonds.....	24
Stratégie du fonds	24
DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE	25
Objectif du fonds.....	25
Stratégie du fonds	25
DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE	25
Objectif du fonds.....	25
Stratégie du fonds	26
DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE	26
Objectif du fonds.....	26
Stratégie du fonds	26
DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE	27
Objectif du fonds.....	27
Stratégie du fonds	27
Portefeuilles FNB Avisé	28
DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ	29
Objectif du fonds.....	29
Stratégie du fonds	29
DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ	29
Objectif du fonds.....	29

Stratégie du fonds	29
DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ	30
Objectif du fonds.....	30
Stratégie du fonds	30
DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ	30
Objectif du fonds.....	30
Stratégie du fonds	30
DSF FPG – AUDACIEUX – DESJARDINS FNB AVISÉ	31
Objectif du fonds.....	31
Stratégie du fonds	31
DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ	31
Objectif du fonds.....	31
Stratégie du fonds	31
Fonds individuels	32
Fonds de revenu.....	33
DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE	33
Objectif du fonds.....	33
Stratégie du fonds	33
DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES.....	33
Objectif du fonds.....	33
Stratégie du fonds	33
DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS	34
Objectif du fonds.....	34
Stratégie du fonds	34
Fonds équilibrés et fonds de répartition de l'actif	35
DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL	35
Objectif du fonds.....	35
Stratégie du fonds	35
DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL	36
Objectif du fonds.....	36
Stratégie du fonds	36
DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY	36

Objectif du fonds.....	36
Stratégie du fonds	36
DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY	37
Objectif du fonds.....	37
Stratégie du fonds	37
DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE.....	37
Objectif du fonds.....	37
Stratégie du fonds	37
DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER.....	38
Objectif du fonds.....	38
Stratégie du fonds	38
DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL	38
Objectif du fonds.....	38
Stratégie du fonds	38
DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL	39
Objectif du fonds.....	39
Stratégie du fonds	39
DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI	39
Objectif du fonds.....	39
Stratégie du fonds	39
DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI	40
Objectif du fonds.....	40
Stratégie du fonds	40
DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI	40
Objectif du fonds.....	40
Stratégie du fonds	40
DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS.....	41
Objectif du fonds.....	41
Stratégie du fonds	41
DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI.....	41
Objectif du fonds.....	41
Stratégie du fonds	41

DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SÉLECT	42
Objectif du fonds	42
Stratégie du fonds	42
DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL	42
Objectif du fonds	42
Stratégie du fonds	42
Fonds d’actions canadiennes	43
DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS	43
Objectif du fonds	43
Stratégie du fonds	43
DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI	43
Objectif du fonds	43
Stratégie du fonds	43
DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS	44
Objectif du fonds	44
Stratégie du fonds	44
DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER	44
Objectif du fonds	44
Stratégie du fonds	44
DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD ^{MD}	45
Objectif du fonds	45
Stratégie du fonds	45
DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE	45
Objectif du fonds	45
Stratégie du fonds	45
DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI	46
Objectif du fonds	46
Stratégie du fonds	46
DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE	46
Objectif du fonds	46
Stratégie du fonds	46

Fonds d’actions étrangères	47
DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS	47
Objectif du fonds.....	47
Stratégie du fonds	47
DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS	47
Objectif du fonds.....	47
Stratégie du fonds	47
DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – Desjardins	47
Objectif du fonds.....	47
Stratégie du fonds	48
DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS	48
Objectif du fonds.....	48
Stratégie du fonds	48
DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS.....	49
Objectif du fonds.....	49
Stratégie du fonds	49
DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS	49
Objectif du fonds.....	49
Stratégie du fonds	49
DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS.....	50
Objectif du fonds.....	50
Stratégie du fonds	50
DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS	50
Objectif du fonds.....	50
Stratégie du fonds	50

Renseignements sur les placements des fonds

Principes généraux applicables aux placements des fonds

En principe, pour chaque fonds, nous respectons la ligne directrice sur les contrats individuels à capital variable afférents aux fonds distincts de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, la Ligne directrice sur les contrats individuels à capital variable afférents aux fonds distincts de l'Autorité des marchés financiers (au Québec), les lois et règlements applicables ainsi que les politiques, normes et procédures relatives aux placements et aux prêts qu'une personne raisonnable et prudente adopterait en ce qui a trait à son portefeuille pour éviter les risques de perte démesurés et pour obtenir un rendement raisonnable. Dans ce cadre, la Compagnie détient le pouvoir d'investir l'actif de chaque fonds de la façon qu'elle considère comme la plus efficace pour atteindre les objectifs de placement des fonds, compte tenu des circonstances qui prévalent en tout temps.

Elle peut également prêter des titres du portefeuille de placement d'un fonds selon la fréquence, les modalités et les conditions qu'elle peut déterminer à son entière discrétion, sous réserve des exigences de toute loi, règlement ou ligne directrice en assurance applicables au Canada.

Les politiques de placement des fonds peuvent permettre l'utilisation d'instruments dérivés sans recours à l'effet de levier. Un dérivé est un instrument financier dont la valeur est fonction de celle d'un titre sous-jacent. Les dérivés utilisés sont assujettis aux facteurs de risque décrits plus bas. Les fonds peuvent investir dans les dérivés énumérés ci-dessous afin de réduire les coûts liés à leurs opérations, d'accroître la liquidité de leur portefeuille, ou dans un but bien précis, tel qu'il est mentionné :

- Les contrats à terme négociés de gré à gré peuvent être utilisés pour modifier la position d'un fonds en devises étrangères de pays industrialisés.
- Les contrats à terme négociés sur une bourse peuvent être utilisés pour reproduire le rendement de divers indices boursiers ou pour augmenter ou diminuer la position d'un fonds en obligations ou en actions canadiennes, américaines, européennes ou asiatiques. Ils peuvent également servir à des fins de couverture pour compenser ou réduire le risque lié aux fluctuations des marchés boursiers.
- Les options négociées sur une bourse peuvent également servir à des fins de couverture pour compenser ou réduire le risque associé aux fluctuations des marchés boursiers ou pour accroître ou diminuer les positions d'un fonds en titres et engendrer des revenus. Les positions sont les mêmes que celles qui ont trait aux contrats à terme.
- Les contrats d'échanges (« swaps ») négociés de gré à gré peuvent servir à des fins de couverture pour compenser ou réduire les risques associés aux fluctuations des marchés boursiers et des taux de change des pays industrialisés, ou pour accroître ou diminuer les positions d'un fonds en devises ou en titres. Les positions sont les mêmes que celles qui ont trait aux contrats à terme.

- Les bons de souscription négociés sur une bourse.

Les politiques de placement des fonds peuvent les autoriser à investir dans certains fonds sous-jacents, mais seulement dans la mesure où les politiques de placement de ces derniers sont conformes à celles du fonds. Plus particulièrement, les fonds peuvent investir dans des fonds en gestion commune, des fonds communs de placement, des fonds indiciaires boursiers et dans certains fonds de revenu constitués en fiducie cotés en bourse.

Les fonds en gestion commune et les fonds communs de placement sont offerts sans honoraires de gestion ni frais additionnels. Par conséquent, les placements effectués par les Fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière (DSF FPG) dans ces fonds en gestion commune et fonds communs de placement n'entraînent, pour les fonds ou les Titulaires, aucuns frais ni honoraires qui n'ont pas été décrits précédemment.

Les fonds indiciaires boursiers peuvent comprendre des instruments comme les i60 (parts liées à l'indice S&P/TSX 60) et les SPDR (reçus de dépôt de l'indice Standard & Poor's 500), qui sont des titres de participation représentant un intérêt proportionnel dans les actions des compagnies inscrites à la cote de ces indices boursiers. Les fonds de revenu en fiducie cotés en bourse sont des fiducies unitaires qui distribuent généralement tous les revenus tirés des actifs sous-jacents. Les placements dans ces deux types de fonds comportent des frais et des honoraires de gestion minimales qui, s'ils sont importants, sont traités plus en détail dans les états financiers, mais ne sont pas inclus dans le RFG des fonds.

Une valeur unitaire distincte de celle du Fonds sous-jacent est maintenue pour le fonds afin de refléter les honoraires associés au coût que représentent Helios2 – 75/75 et l'administration des fonds.

Si le Fonds sous-jacent est un fonds commun de placement, il ne peut modifier aucun de ses objectifs fondamentaux à moins qu'une telle modification ne soit approuvée par ses détenteurs de parts. Dans un tel cas, le Titulaire recevra un avis du changement.

Investissement responsable

Portefeuilles d'investissement responsable

Le DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre et le DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre, de même que le DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociéTerre, ont recours à une approche d'investissement responsable et s'appuient sur une stratégie de placement visant à générer des résultats financiers tout en favorisant le développement durable.

L'investissement responsable (« IR ») consiste à intégrer l'analyse de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans la sélection et la gestion des investissements dans une perspective à long terme afin de financer les entreprises qui contribuent au développement durable. Les Fonds sous-jacents, en tant que fonds de fonds, profitent de la mise en œuvre des stratégies en investissement responsable propres à chacun des Fonds Desjardins SociéTerre sous-jacents dans lesquels ils investissent, lesquels sont composés de titres sélectionnés et gérés en utilisant les approches en IR suivantes :

1. **Exclusion des émetteurs** : Exclure d'emblée certains émetteurs, sous réserve de certaines exceptions :
 - a. Exclusion des émetteurs dont les secteurs d'activités sont jugés nuisibles (notamment l'armement, le tabac et le vapotage, les énergies fossiles et le nucléaire).
 - b. Exclusion des émetteurs qui ne respectent pas les exigences minimales de gestion des facteurs ESG pour le secteur d'activité ou la région géographique où elles exercent leurs activités.
 - c. Exclusion des dettes souveraines des pays qui ne sont pas parties à certains instruments universels relatifs aux droits humains, au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou à l'accord de Paris sur le climat, et des dettes souveraines des pays émergents disposants d'importantes réserves d'énergies fossiles.
2. **Intégration ESG** : Prendre en compte des facteurs ESG de manière continue dans le cadre d'un processus d'analyse et de décision en matière d'investissement, afin d'identifier les émetteurs qui adoptent les meilleures approches à l'égard des enjeux prioritaires et qui pourraient tirer profit des opportunités offertes par une économie durable.
 - a. **Meilleur du secteur** : Appliquer une approche « Meilleur du secteur », en sélectionnant des émetteurs qui se démarquent de leurs pairs sur le plan de la gestion des facteurs ESG.
 - b. **Investissement thématique** : Sélectionner des entreprises et investir en fonction de tendances et thématiques particulières, reliées aux enjeux

ESG.

- c. **Investissement d'impact** : Investir avec l'intention de générer un impact social et/ou environnemental positif mesurable en sélectionnant des entreprises dont les produits et services répondent à des enjeux environnementaux ou sociaux spécifiques.
- d. **Intendance** : Utiliser divers leviers d'intendance en tant qu'investisseurs, tels que : l'exercice du droit de vote lors des assemblées annuelles des actionnaires, dialogues avec les émetteurs en vue d'améliorer leurs pratiques, propositions d'actionnaires pour stimuler le changement, dialogue avec les décideurs et les acteurs de l'industrie, désinvestissement.

Les critères mentionnés ci-dessus ne sont pas exhaustifs et l'approche d'investissement responsable décrite ci-dessus peut faire l'objet de changements à l'entière discrétion du gestionnaire du Fonds sous-jacent. Nous ne garantissons pas que les stratégies mentionnées ci-dessus sont exactes et à jour. Pour de l'information exacte et à jour sur ces stratégies, nous vous référons au prospectus des Fonds sous-jacents. Plus d'information sur la démarche d'investissement responsable des Fonds sous-jacents peut également être trouvée sur le site Web des Fonds Desjardins fondsdesjardins.com.

DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect

Le DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect met en œuvre une démarche d'investissement responsable. Le gestionnaire du Fonds sous-jacent définit l'investissement responsable comme étant une démarche d'investissement qui intègre l'analyse du rendement de l'entreprise au moyen de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans le processus de prise de décisions en matière de placement dans l'objectif de générer une valeur durable à long terme pour les investisseurs et pour la société.

Un aspect important de cette approche est le processus suivi par le gestionnaire du Fonds sous-jacent pour choisir et superviser les sous-conseillers en valeurs. En tant que composante clé du cadre de vérification diligente du gestionnaire, ce dernier évaluera les processus et les activités d'investissement responsable des sous-conseillers en valeurs éventuels et actuels afin de déterminer ceux qui conviennent le mieux à ses fonds. Au moins une fois par année, le gestionnaire examinera l'approche du sous-conseiller en valeurs en matière d'investissement responsable et ses activités d'investissement responsable dans le cadre de son processus de surveillance.

De concert avec le gestionnaire de portefeuille et/ou le sous-conseiller en valeurs du Fonds sous-jacent, le gestionnaire du Fonds sous-jacent met en œuvre son approche en matière d'investissement responsable en appliquant l'une ou plusieurs des démarches d'investissement responsable suivantes : un contrôle d'exclusion, une évaluation des critères ESG et un engagement.

Le Fonds sous-jacent exclura toutes les sociétés tirant des revenus directs des secteurs ci-après, pour ce qui est des fonds sous-jacents à l'égard desquels le gestionnaire de portefeuille détient un plein pouvoir discrétionnaire :

- Fabrication d'armes automatiques et/ou semi-automatiques destinées à un usage civil
- Armes controversées : armes à sous-munitions, mines terrestres antipersonnel, armes biologiques et chimiques, armes nucléaires
- Production et fabrication de tabac

De plus, le Fonds sous-jacent exclura toutes les sociétés tirant des revenus soutenus de plus de 10 % associés aux secteurs ci-après, pour ce qui est des fonds sous-jacents à l'égard desquels le gestionnaire de portefeuille détient un plein pouvoir discrétionnaire. La liste des secteurs ci-après peut être modifiée de temps à autre tout en continuant de concorder avec la démarche d'investissement responsable du fonds :

- La distribution d'armes automatiques ou semi-automatiques destinées à un usage civil
- La fabrication de systèmes d'armes militaires et/ou de composantes personnalisées pour de tels systèmes d'armes
- La distribution de tabac et/ou de produits reliés au tabac

Le Fonds sous-jacent intègre des facteurs ESG par l'intermédiaire de son processus de sélection de fonds sous-jacents et de composition du portefeuille. Chacun des fonds sous-jacents du Fonds sous-jacent doit intégrer des facteurs ESG dans ses processus de placement en tant que caractéristique fondamentale. Ces facteurs ESG des fonds sous-jacents sont identifiés et évalués parallèlement à l'analyse financière traditionnelle afin d'éclairer les décisions en matière de placement. Une fois qu'un placement a été effectué, le gestionnaire du Fonds sous-jacent surveille les avoirs détenus dans le Fonds sous-jacent de façon continue afin de repérer de nouvelles controverses ou des risques émergents. Si des risques importants sont découverts dans le cadre du processus de surveillance, le gestionnaire établit si le risque peut être atténué au moyen de l'engagement des entreprises ou si un désinvestissement est justifié.

La méthodologie ESG applicable au Fonds sous-jacent peut être modifiée de temps à autre à l'entière discrétion du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille ou du sous-conseiller en valeurs du Fonds sous-jacent. Nous ne pouvons garantir que l'information ci-dessus est exacte et à jour. Pour de l'information exacte et à jour, nous vous référons au prospectus du Fonds sous-jacent. Plus d'information sur la démarche d'investissement responsable du Fonds sous-jacent peut également être trouvée sur le site Web de Placements NEI placementsnei.com.

Principaux facteurs de risque

La valeur liquidative par part de chaque fonds fluctue en fonction des changements de la valeur au marché des placements qu'il détient. Ces fluctuations de la valeur au marché sont attribuables à divers facteurs.

Certains risques particuliers auxquels les fonds peuvent être exposés de temps à autre sont décrits ci-après.

Risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché

Les cours des placements détenus dans un fonds augmenteront ou diminueront, de façon parfois rapide ou imprévisible. Les placements de chaque fonds sont assujettis à l'évolution de la conjoncture économique générale, aux fluctuations des marchés en général ainsi qu'aux risques propres aux placements sur les marchés des valeurs mobilières. Les marchés des placements peuvent être volatils et le prix des placements peut varier de façon importante en raison de divers facteurs, notamment la croissance ou les récessions économiques, les variations des taux d'intérêt, l'évolution de la solvabilité réelle des émetteurs ou des perceptions à cet égard, et la liquidité générale des marchés. En outre, des événements imprévus et imprévisibles comme la guerre et les occupations, le terrorisme, les risques géopolitiques connexes ainsi que les pandémies pourraient, dans l'avenir, entraîner une volatilité accrue des marchés à court terme et avoir des effets défavorables à long terme sur les économies mondiales et les marchés en général. Ces événements peuvent affecter négativement la performance d'un fonds. Les effets des actes terroristes (ou des menaces terroristes), des opérations militaires, des pandémies ou des événements semblables imprévisibles futurs sur les économies et les marchés boursiers nationaux sont imprévisibles. Ces événements pourraient également avoir des effets marqués sur des émetteurs donnés ou des groupes liés d'émetteurs. Même si la conjoncture économique générale demeure inchangée, la valeur d'un placement détenu dans un fonds peut baisser si les industries, les secteurs ou les sociétés dans lesquels un fonds investit ont un rendement décevant ou si des événements ont une incidence défavorable sur ce fonds. De plus, des modifications juridiques, politiques, réglementaires ou fiscales peuvent également entraîner des fluctuations des marchés et des cours.

Risque lié aux actions spéciales

Le risque lié aux actions spéciales touche les actions de sociétés qui peuvent ne pas être négociées sur une bourse ou qui, du fait de leur nature, peuvent être plus difficilement négociables. Prenons l'exemple d'une petite entreprise privée dont les actions ne sont pas négociées sur une bourse, comme c'est le cas habituellement, mais au moyen d'un placement privé. Puisque ces actions ne sont pas inscrites à la cote officielle, l'acheteur initial risque, au moment de les vendre, de se retrouver avec un nombre limité d'acheteurs potentiels. De même, de petites sociétés inscrites à la cote d'une bourse risquent de disposer d'un nombre limité d'actions en circulation à un moment donné, ce qui aura des répercussions sur la relation entre l'offre et la demande et, par conséquent, sur le cours acheteur ou vendeur. La gestion, les profits et les perspectives d'avenir d'une jeune entreprise de petite taille peuvent être moins stables que ceux d'une entreprise plus grande et mieux établie.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt touche les porteurs d'obligations et de certains autres titres à revenu fixe. Puisque le taux d'intérêt de tels titres demeure le même jusqu'à leur échéance, leur valeur peut fluctuer jusqu'à l'échéance en fonction des fluctuations du taux d'intérêt du marché. En général, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur du fonds diminue, et lorsque les taux d'intérêt diminuent, la valeur du fonds augmente.

Risque de crédit

Le risque de crédit tient à la possibilité que l'émetteur d'une obligation ou d'un autre titre à revenu fixe ne soit pas en mesure de s'acquitter de son obligation de verser les intérêts à payer ou de rembourser le capital lorsque le placement viendra à échéance. L'achat d'une obligation s'apparente à un prêt. La situation financière de l'emprunteur reflète sa capacité d'effectuer les versements annuels d'intérêts au prêteur, et surtout, de rembourser la somme empruntée. Des agences indépendantes et externes, qui utilisent une méthode uniformisée, se chargent d'évaluer et de coter la situation financière des gouvernements et des sociétés.

Risque de change

Le risque de change tient à la possibilité que la valeur des titres étrangers fluctue en raison de l'évolution du taux de change de la devise du pays de l'investisseur par rapport à celle du pays étranger d'où provient le titre. En effet, lorsqu'un investisseur achète un titre étranger, il doit d'abord convertir la devise de son pays en devise du pays étranger où il entend investir, au taux de change alors en vigueur. Toute fluctuation du taux de change influencera donc la valeur du titre une fois qu'elle sera convertie de nouveau en la devise du pays de l'investisseur. Par exemple, si la valeur du dollar canadien augmente par rapport à celle de la devise étrangère, la valeur convertie des titres étrangers dans un fonds peut diminuer.

Risque souverain

Le risque souverain est lié à l'éventuel changement de statut d'un pays, qu'il s'agisse d'un changement de type de gouvernement ou autre, qui aurait des répercussions négatives sur l'économie ou le contexte commercial de ce pays. Les titres étrangers peuvent également être assujettis à des lois étrangères régissant les placements et les changes, à une nationalisation, à une expropriation, à des taxes spoliatrices, à un contrôle des devises, à des interventions et règlements gouvernementaux, à l'évolution des relations diplomatiques, à des taux d'inflation élevés ou à une retenue d'impôt à la source. Le risque lié aux placements étrangers peut également s'accroître en raison d'un manque d'information sur les émetteurs étrangers, lesquels ne sont souvent pas soumis à des normes et pratiques aussi étendues en matière de comptabilité, d'audit et de divulgation de l'information financière que les émetteurs nord-américains.

Risque lié aux instruments dérivés

Le risque lié aux instruments dérivés découle de la possibilité d'une diminution de la valeur du titre sous-jacent sur lequel repose la valeur du dérivé. Le principal risque que comporte un contrat dérivé est lié à la nature des titres sous-jacents et aux risques

inhérents à ces titres. Par exemple, si le contrat stipule que l'autre partie versera au détenteur du contrat les bénéfices de cours sur une action particulière, le détenteur s'expose indirectement aux mêmes risques, notamment au risque de marché, au risque de change et au risque souverain, que celui qui investit directement dans cette action. Le détenteur du contrat peut également subir une perte si l'autre partie manque à son engagement de verser les montants convenus en vertu de ce contrat. De plus, les dérivés comportent aussi le risque qu'un fonds ne puisse pas vendre ou liquider rapidement une position.

Risque lié à l'investissement responsable

Le risque lié à l'investissement responsable découle du recours par un fonds à une approche d'investissement responsable, laquelle peut limiter le nombre et le type de placements dans lesquels le fonds peut investir. La composition du portefeuille d'investissements de ce fonds pourrait être différente de celle d'un indice de référence ou d'un fonds semblable n'ayant pas recours à une approche d'investissement responsable. Par conséquent, le rendement du fonds pourrait être différent.

Risque lié aux fonds négociés en bourse

Le risque lié aux fonds négociés en bourse touche les fonds dont les titres sont inscrits à la cote d'une bourse (« fonds négociés en bourse »). Les fonds négociés en bourse engagent des frais de gestion et d'exploitation qui découlent de leurs activités et les fonds y investissant peuvent se faire charger des commissions pour l'achat ou la vente de leurs titres. Aussi, il est possible que les marchés financiers sur lesquels les titres de fonds négociés en bourse sont négociés soient peu liquides ou ne soient pas maintenus, ce qui signifie que ces titres peuvent être négociés à une valeur marchande inférieure ou supérieure à leur valeur liquidative. De plus, les fonds négociés en bourse doivent s'assurer de respecter les exigences d'inscription des bourses sur lesquelles leurs titres sont négociés. En cas de manquement à ces exigences, les titres pourraient être retirés de la cote de la bourse. En cas d'incapacité pour un fonds de vendre les titres d'un fonds négocié en bourse sur les marchés financiers, le fonds pourrait devoir demander le rachat des titres par le fonds négocié en bourse. Le fonds pourrait à ce moment se voir imposer une pénalité et recevoir paiement d'un montant inférieur à la valeur liquidative par titre.

Gestionnaires de portefeuille des fonds

Afin d'offrir le meilleur choix de fonds possible, Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie a retenu les gestionnaires de portefeuille suivants :

Gestionnaire de portefeuille	Fonds
CI Investments Inc. 2 Queen Street East, 20th Floor Toronto, Ontario, M5C 3G7	DSF FPG – Canadien équilibré – CI DSF FPG – Croissance et revenu canadien – CI DSF FPG – Répartition de l'actif canadien – CI
Corporation Fiera Capital 1981, avenue McGill College, Bureau 1500 Montréal, Québec, H3A 0H5	DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. 1, complexe Desjardins, tour Sud, 20 ^e étage Montréal, Québec, H5B 1B2	Solutions d'investissement : DSF FPG – Sécuritaire DSF FPG – Modéré DSF FPG – Équilibré DSF FPG – Croissance DSF FPG – Croissance maximale DSF FPG – 100 % actions Portefeuilles d'investissement responsable : DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociétéTerre DSF FPG – Modéré – Desjardins SociétéTerre DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociétéTerre DSF FPG – Croissance – Desjardins SociétéTerre DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociétéTerre DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociétéTerre Portefeuilles FNB Avisé : DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Modéré – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Audacieux – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé Fonds individuels : DSF FPG – Marché monétaire DSF FPG – Obligations canadiennes DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociétéTerre DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins DSF FPG – Équilibré de dividendes – Desjardins DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins

	DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins
Investissements Fidelity Canada 438 Bay Street, Suite 300 Toronto, Ontario, M5G 2N7	DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord ^{MD}
Jarislowsky, Fraser Limitée 1010, rue Sherbrooke Ouest, 20 ^e étage Montréal, Québec, H3A 2R7	DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser
MFS Gestion de placements Canada Limitée 77, King Street West, 35th Floor Toronto, Ontario, M5K 1B7	DSF FPG – Actions américaines – MFS DSF FPG – Actions mondiales – MFS DSF FPG – Actions internationales – MFS
Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. 151 Yonge Street, 12th Floor Toronto, Ontario, M5C 2W7	DSF FPG – Croissance et revenu – NEI DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI
Société de placements Franklin Templeton 200 King Street West, Suite 1400 Toronto, Ontario, M5H 3T4	DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin ClearBridge DSF FPG – Sociétés canadiennes à petite capitalisation – Franklin ClearBridge

Les gestionnaires de portefeuille de certains des fonds gérés par Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. et par Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. ont retenu les services de sous-conseillers qui leur fournissent des services de gestion de portefeuille. **Les sous-conseillers et les fonds concernés sont présentés ci-après :**

Fonds	Sous-conseillers de portefeuille
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI	Letko, Brosseau & Associés Inc.
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI	Hillsdale Investment Management Inc.
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	Laurus Investment Counsel Inc.
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins	PIMCO Canada Corp.
DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins	Wellington Management Canada ULC
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins	Wellington Management Canada ULC
DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins	Mondrian Investment Partners Limited
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins	Lazard Asset Management LLC
DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins	Baillie Gifford Overseas Limited
DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins	Baillie Gifford Overseas Limited

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie s'est dotée d'un Code de déontologie qui stipule que certaines catégories de contrats qu'elle entend conclure avec des personnes liées doivent être approuvés par son conseil d'administration, après recommandation du Comité d'éthique de la Compagnie.

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie, Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. et Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. sont des entités du Mouvement Desjardins. Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie et Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. sont des filiales en propriété exclusive indirecte de Fédération des caisses Desjardins du Québec. Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. est la propriété exclusive de Patrimoine Aviso inc., dont l'actionnaire est détenu en parts égales par Desjardins Holding financier inc. et une société formée des cinq centrales provinciales de credit unions au Canada et du Groupe CUMIS. Des politiques ont été adoptées pour veiller à ce que toutes les décisions soient prises dans l'intérêt supérieur des fonds.

Objectifs et stratégies des fonds

Solutions d'investissement

Dans les pages qui suivent, nous vous indiquons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacune de nos solutions de placement.

Les solutions d'investissement qui suivent ont recours à une combinaison de fonds en gestion commune et de fonds communs de placement existants afin d'atteindre leurs objectifs énoncés.

La Compagnie se réserve le droit de changer tout Fonds sous-jacent à son entière discrétion.

Vous pouvez obtenir, au moyen d'une demande écrite transmise à l'adresse de l'établissement de la Compagnie figurant à la [page 1](#) de ce document, une description détaillée de la politique de placement de chaque fonds et, le cas échéant, de la politique de placement de son ou ses Fonds sous-jacents ou le prospectus et les états financiers de ces derniers.

Si la Compagnie change l'objectif d'un fonds, elle vous transmettra un avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger vos Parts de ce fonds ou de les retirer comme l'indique la section **Changements fondamentaux** du Contrat et notice explicative. Veuillez noter que bien que vous recevrez un avis à son égard, un changement apporté à un Fonds sous-jacent n'est pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donne pas droit à l'échange de Parts ou au retrait prévu dans cette section.

L'objectif et la stratégie de chacune de nos solutions de placement sont décrits ci-après.

DSF FPG – SÉCURITAIRE

Objectif du fonds

Générer un flux de revenu constant tout en préservant le capital en investissant dans divers Fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – MODÉRÉ

Objectif du fonds

Générer des revenus tout en procurant une certaine appréciation du capital en investissant dans divers Fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Objectif du fonds

Fournir aux investisseurs un équilibre attrayant entre le revenu courant et la croissance du capital en investissant dans divers Fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – CROISSANCE

Objectif du fonds

Viser avant tout la croissance du capital tout en générant un certain revenu en investissant dans divers Fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Objectif du fonds

Maximiser la croissance du capital tout en générant un certain revenu en investissant dans divers Fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Objectif du fonds

Maximiser la croissance du capital en investissant principalement dans divers Fonds sous-jacents d'actions axés particulièrement sur des sociétés à grande capitalisation et couvrant un large éventail de catégories d'actifs, notamment en actions canadiennes, en actions américaines, en actions mondiales et en actions internationales.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

Portefeuilles d'investissement responsable

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacun de nos portefeuilles d'investissement responsable.

Chacun des portefeuilles d'investissement responsable présentés ci-après investit dans un Fonds sous-jacent qui se sert lui-même d'une combinaison de fonds en gestion commune et de fonds communs de placement pour atteindre ses objectifs.

Tous les fonds suivants utilisent des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds communs de placement et les fonds en gestion commune les plus appropriés à l'atteinte de leurs objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discrétion du gestionnaire du Fonds sous-jacent, qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ni aux Titulaires.

Vous pouvez obtenir une description détaillée de la politique de placement de chaque fonds et, le cas échéant, de celle de son ou ses fonds sous-jacents, ou encore, le prospectus et les états financiers de ces derniers, en soumettant par écrit une demande à cet effet à l'établissement de la Compagnie dont l'adresse figure à la [page 1](#) de ce document.

Si la Compagnie apporte des changements à l'objectif d'un fonds, vous recevrez un avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger ou de retirer vos Parts de la manière décrite dans la section **Changements fondamentaux** du Contrat et notice explicative. Veuillez noter que bien que vous recevrez un avis à son égard, un changement apporté à un Fonds sous-jacent ne sera pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donnera pas droit à l'échange de Parts ni au retrait prévus dans cette section.

L'objectif et la stratégie de chaque portefeuille d'investissement responsable sont décrits ci-après.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Objectif du fonds

Fournir un revenu et atteindre un niveau modéré d'appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des obligations à revenu fixe canadiennes et, dans une moindre mesure, étrangères, ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et d'obligations à revenu fixe canadiennes ou étrangères. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 10](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (75 %) et croissance (25 %). Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'investissement responsable.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Objectif du fonds

Procurer un revenu et une appréciation modérée du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes et de sociétés étrangères, et/ou dans des parts d'organismes de placement collectif qui investissent principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes ou étrangères. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 10](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (65 %) et croissance (35 %).

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque souverain et le risque lié à l'investissement responsable.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Objectif du fonds

Procurer un équilibre entre le revenu et l'appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens et, dans une moindre mesure, étrangers, ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et de titres à revenu fixe canadiens ou étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 10](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (50 %) et croissance (50 %).

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'investissement responsable.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme et, à un degré moindre, un revenu. Le fonds investit dans des actions et des obligations à revenu fixe canadiennes et étrangères ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et d'obligations à revenu fixe canadiennes ou étrangères. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 10](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (40 %) et croissance (60 %). Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'investissement responsable.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Objectif du fonds

Obtenir une appréciation du capital à long terme. Le fonds investit dans des actions et des obligations à revenu fixe canadiennes et étrangères, ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et d'obligations à revenu fixe canadiennes ou étrangères. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 10](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (20 %) et croissance (80 %).

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'investissement responsable.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme en investissant dans des titres de participation de sociétés canadiennes et de sociétés étrangères, et/ou dans des parts d'organismes de placement collectif qui investissent dans des titres de participation de sociétés canadiennes ou étrangères. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 10](#) du présent document.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié à l'investissement responsable.

Portefeuilles FNB Avisé

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacun de nos portefeuilles FNB Avisé.

Chacun des portefeuilles FNB Avisé présentés ci-après investit dans un Fonds sous-jacent qui se sert lui-même principalement d'une combinaison de fonds négociés en bourse pour atteindre ses objectifs.

Les Fonds sous-jacents s'appuient sur une stratégie de placement visant à sélectionner des titres en se fondant sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Tous les fonds suivants utilisent des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds négociés en bourse les plus appropriés à l'atteinte de leurs objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discrétion du gestionnaire du Fonds sous-jacent, qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ni aux Titulaires.

Vous pouvez obtenir une description détaillée de la politique de placement de chaque fonds et, le cas échéant, de celle de son ou ses fonds sous-jacents, ou encore, le prospectus et les états financiers de ces derniers, en soumettant par écrit une demande à cet effet à l'établissement de la Compagnie dont l'adresse figure à la [page 1](#) de ce document.

Si la Compagnie apporte des changements à l'objectif d'un fonds, vous recevrez un avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger ou de retirer vos Parts de la manière décrite dans la section **Changements fondamentaux** du Contrat et notice explicative. Veuillez noter que bien que vous recevrez un avis à son égard, un changement apporté à un Fonds sous-jacent ne sera pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donnera pas droit à l'échange de Parts ni au retrait prévus dans cette section.

L'objectif et la stratégie de chaque portefeuille FNB Avisé sont décrits ci-après.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Objectif du fonds

Procurer un revenu courant et une faible appréciation du capital à moyen terme. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres à revenu fixe et des titres de participation dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux fonds négociés en bourse.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Objectif du fonds

Procurer un revenu courant et une appréciation du capital à long terme. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres à revenu fixe et des titres de participation dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux fonds négociés en bourse.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Objectif du fonds

Procurer un équilibre entre le revenu et l'appréciation du capital à long terme. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres à revenu fixe et des titres de participation dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux fonds négociés en bourse.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme et, dans une moindre mesure, du revenu. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres de participation et des titres à revenu fixe dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux fonds négociés en bourse.

DSF FPG – AUDACIEUX – DESJARDINS FNB AVISÉ

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres de participation et des titres à revenu fixe dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux fonds négociés en bourse.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres de participation de sociétés situées dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux fonds négociés en bourse.

Fonds individuels

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacun de nos fonds individuels.

Le DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel, le DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel, le DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociétéTerre, le DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel, le DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect et le DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel utilisent des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds communs de placement et les fonds en gestion commune les plus appropriés à l'atteinte de leurs objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discrétion du gestionnaire du Fonds sous-jacent, qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ou aux Titulaires de contrat.

Vous pouvez obtenir une description détaillée de la politique de placement de chacun de nos fonds individuels et, le cas échéant, de celle de son ou ses fonds sous-jacents, ou encore, le prospectus et les états financiers de ces derniers, en soumettant par écrit une demande à cet effet à l'établissement de la Compagnie dont l'adresse figure à la [page 1](#) de ce document.

Si la Compagnie apporte des changements à l'objectif d'un fonds, vous recevrez un avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger ou de retirer vos Parts de la manière décrite dans la section **Changements fondamentaux** du Contrat et notice explicative. Veuillez noter que bien que vous recevrez un avis à son égard, un changement apporté à un Fonds sous-jacent n'est pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donne pas droit à l'échange de Parts ou au retrait prévus dans cette section.

L'objectif de la politique de placement de chaque fonds est décrit ci-après.

Fonds de revenu

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Objectif du fonds

Fournir un revenu en intérêts supérieur à celui pouvant généralement être obtenu des comptes d'épargne tout en procurant un niveau de liquidités élevé et en protégeant son capital.

Stratégie du fonds

Investir entre autres dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada et dans des acceptations bancaires. La durée modifiée du fonds ne peut excéder 180 jours et l'échéance moyenne ne peut pas dépasser 365 jours.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Objectif du fonds

Procurer un revenu régulier et une sécurité du capital en investissant dans un portefeuille de titres à revenu fixe du marché obligataire canadien.

Stratégie du fonds

Ce fonds est géré activement au moyen d'une approche d'investissement fondamentale visant une répartition cohérente des sources à valeur ajoutée. Sa stratégie consiste à ajouter de la valeur grâce à une gestion de la durée, de la courbe de taux et du risque de crédit.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Objectif du fonds

Procurer un revenu élevé et une certaine appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs du monde entier.

Stratégie du fonds

Ce fonds investit dans le fonds Obligation mondiales tactique Desjardins. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres du marché mondial du crédit, notamment des obligations de sociétés de première qualité, des obligations de sociétés à rendement élevé et des obligations des marchés émergents. Il investit également dans d'autres catégories de titres, comme des prêts à taux variable, des titres adossés à des créances, des titres adossés à des créances hypothécaires et des obligations gouvernementales.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de change, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

Fonds équilibrés et fonds de répartition de l'actif

DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Objectif du fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du fonds

Concentrer ses investissements dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Objectif du fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent individuel de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du fonds

Investir dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital. Investir également dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Objectif du fonds

Obtenir des rendements élevés à l'aide d'un portefeuille diversifié visant l'appréciation à long terme du capital et l'obtention de revenus réguliers au moyen de placements dans divers types d'actions, de titres à revenu fixe et d'instruments du marché monétaire. Son objectif de placement fondamental consiste à fournir aux investisseurs une répartition équilibrée de l'actif et un potentiel de croissance du capital.

Stratégie du fonds

Viser une répartition fixe de l'actif afin d'obtenir une croissance à long terme supérieure et de réduire les risques auxquels il est exposé. Ce fonds investit principalement dans des actions, des obligations de qualité, des titres à revenu élevé et des instruments du marché monétaire canadiens. Les décisions relatives à ses placements en actions sont fondées sur un examen approfondi des sociétés, de leur situation financière et leur potentiel de bénéfices à long terme.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux actions spéciales, le risque lié aux instruments dérivés, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de crédit.

DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Objectif du fonds

Procurer tant un revenu stable que des possibilités de gains en capital en investissant dans une combinaison de titres américains productifs de revenus.

Stratégie du fonds

Ce fonds investit principalement, directement ou par l'intermédiaire de fonds sous-jacents, dans une combinaison de titres américains productifs de revenus. Sa répartition neutre est de 50 % d'actions et de 50 % de titres à revenu fixe. Ces titres peuvent être américains ou non, mais au moins 70 % de l'actif net du fonds doit être composé de placements libellés en dollars américains.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme et, dans une moindre mesure, la production d'un revenu. À ces fins, il investit principalement dans des parts d'organismes de placement collectif qui investissent à leur tour dans des titres de participation et des titres à revenu fixe, et ce, dans toutes les régions du monde. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 10](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, le gestionnaire de portefeuille investit dans les fonds sous-jacents suivants : Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations environnementales, Fonds Desjardins SociétéTerre Actions positives et Fonds Desjardins SociétéTerre Opportunités mondiales.

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain et le risque lié à l'investissement responsable.

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Objectif du fonds

Procurer aux investisseurs la possibilité d'obtenir un rendement élevé en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe d'émetteurs établis dans le monde entier.

Stratégie du fonds

Investir dans un portefeuille diversifié composé essentiellement d'actions de sociétés à grande capitalisation et de titres à revenu fixe de bonne qualité d'émetteurs établis partout dans le monde.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de change et le risque de crédit.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Objectif du fonds

Fournir aux investisseurs un équilibre entre la croissance du capital et le revenu en intérêts en investissant principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégie du fonds

Investir principalement dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes à moyenne et à grande capitalisation et dans des obligations canadiennes gouvernementales et de sociétés de bonne qualité ainsi que dans d'autres effets portant intérêt.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux instruments dérivés ainsi que de légers risques de change et de crédit.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Objectif du fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent individuel de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du fonds

Concentrer ses investissements dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin d'offrir une certaine stabilité.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

Objectif du fonds

L'objectif du fonds est d'obtenir un rendement total supérieur, directement ou indirectement, en investissant principalement dans une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe de sociétés canadiennes. Les placements indirects peuvent comprendre des titres convertibles, des instruments dérivés, des titres liés à des actions et des titres de fonds communs de placement.

Stratégie du fonds

Le fonds est géré activement avec un processus de sélection ascendant discipliné. Le fonds investit dans des titres de participation, des titres à revenu fixe, des espèces et des quasi-espèces en fonction de la conjoncture des marchés. La composante de titres à revenu fixe canadiens est composée principalement d'obligations gouvernementales et de sociétés de grande qualité, et la composante de titres de participation peut comprendre des titres étrangers.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de crédit, le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI

Objectif du fonds

Fournir aux investisseurs un équilibre attrayant entre le revenu courant et la croissance du capital en investissant principalement dans une combinaison d'actions, de titres liés à des actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Stratégie du fonds

En ce qui concerne les actions, investir principalement dans des sociétés générant des revenus ou des dividendes stables. Pour ce qui est des titres à revenu fixe, le gestionnaire de portefeuille sélectionne des titres de qualité supérieure, y compris des emprunts bancaires et des titres de créance à taux variable, mais il peut choisir de modifier la pondération des obligations pour des titres comportant une durée plus longue en fonction des fluctuations prévues des taux d'intérêt. Ce fonds peut en outre investir dans des titres étrangers ainsi que dans des bons de souscription et des instruments dérivés. Ces derniers lui permettent de mieux se prémunir contre des pertes éventuelles découlant des variations du cours des titres du portefeuille et contre le risque de change.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux actions spéciales, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de change et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

Objectif du fonds

L'objectif du fonds est de fournir une source stable de revenus tout en protégeant son capital en investissant principalement dans des actions, des titres liés à des actions et des titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens.

Stratégie du fonds

Le fonds investit dans une combinaison d'actions, de titres à revenu fixe et d'instruments dérivés. Les placements en titres de participation sont largement diversifiés par secteur et par style, et partiellement composés d'actions privilégiées et ordinaires. Les placements en titres à revenu fixe sont composés d'obligations à rendement élevé de gouvernements et de sociétés, de débentures et de billets, y compris certains titres non cotés ou n'étant pas de première qualité. Le fonds peut également investir dans des fiducies de placement immobilier, des fonds de redevances, des fiducies de revenu et d'autres instruments à rendement élevé similaires.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de change, le risque de crédit et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Objectif du fonds

Procurer un rendement total supérieur en investissant principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe, et ce, dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

Compter sur l'expertise variée des différentes équipes de spécialistes pour : la recherche et l'analyse macro-économique, la gestion des différentes classes d'actifs, la recherche et l'analyse par secteur et par industrie, l'analyse quantitative et les produits dérivés.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de taux d'intérêt et le risque souverain.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Objectif du fonds

Procurer un flux de revenu constant et une croissance de son capital en investissant principalement dans une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Stratégie du fonds

Investir dans des titres et des fonds communs qui investissent dans des sociétés répondant à des critères de placement établis afin de créer un portefeuille ayant des caractéristiques de qualité, de valeur, de dividendes et de croissance durables.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché ainsi que de légers risques de change et de crédit.

DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SÉLECT

Objectif du fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts de fonds sous-jacents individuels de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 10](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Concentrer ses investissements dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital.

Le Fonds sous-jacent intègre des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») par l'intermédiaire de son processus de sélection de fonds sous-jacents et de composition du portefeuille. Chacun des fonds sous-jacents du Fonds sous-jacent doit intégrer des facteurs ESG dans ses processus de placement en tant que caractéristique fondamentale.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de change, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux instruments dérivés et le risque lié à l'investissement responsable.

DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Objectif du fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent individuel de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du fonds

Concentrer ses placements dans une gamme diversifiée de fonds d'actions sous-jacents afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

Fonds d'actions canadiennes

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Objectif du fonds

Procurer un niveau de revenu élevé, surtout sous forme de dividendes, et dans une moindre mesure, une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions canadiennes, et à un moindre degré, dans des titres étrangers productifs de revenus.

Stratégie du fonds

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Équilibré de dividendes. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres productifs de revenus, qui peuvent inclure notamment des actions donnant droit à des dividendes, des obligations gouvernementales et de sociétés, des fiducies de revenu et d'autres titres principalement d'émetteurs canadiens.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Objectif du fonds

Atteindre un équilibre entre son revenu de dividendes élevé et la croissance de son capital en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires canadiennes de premier ordre et, dans une moindre mesure, d'actions privilégiées à rendement élevé et de titres portant intérêt.

Stratégie du fonds

Le fonds privilégie les actions ordinaires sous-évaluées de grande qualité. La sélection de titres favorise la préservation et la croissance du capital tout en procurant un niveau de revenu supérieur et régulier sur un cycle boursier complet.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Stratégie du fonds

Le gestionnaire a recours à un processus d'investissement discipliné reposant sur une analyse fondamentale, quantitative et de tendance des émetteurs. Sans s'y limiter, il considère la santé financière, la valorisation et les perspectives de croissance des sociétés, de même que la qualité de leur équipe de gestion.

Le principal facteur de risque auquel ce Fonds est exposé est le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Objectif du fonds

Obtenir une appréciation du capital à long terme tout en mettant l'accent sur la préservation de ce dernier en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation.

Stratégie du fonds

Investir essentiellement dans des actions de sociétés canadiennes exerçant leurs activités dans des secteurs économiques où l'on prévoit une croissance élevée.

Le principal facteur de risque auquel ce fonds est exposé est le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Objectif du fonds

Obtenir une forte croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans les actions de sociétés canadiennes dotées d'antécédents de longue date en matière de croissance importante de leur capital. Son objectif de placement fondamental consiste à obtenir une appréciation à long terme de son capital tout en mettant l'accent sur la conservation de ce dernier en investissant essentiellement dans des actions canadiennes.

Stratégie du fonds

Investir principalement dans des sociétés canadiennes à petite, moyenne et grande capitalisation. Il peut aussi investir une petite portion de son portefeuille dans des titres étrangers. Il peut aussi utiliser, à un degré moindre, des instruments dérivés, comme des options, des contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré et des contrats d'échange, afin de se protéger contre les pertes causées par les fluctuations des cours des actions ou des taux de change.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux actions spéciales, le risque lié aux instruments dérivés, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE

Objectif du fonds

Obtenir une croissance à long terme de son capital tout en mettant l'accent sur la préservation de celui-ci en investissant principalement dans les actions de sociétés canadiennes.

Stratégie du fonds

Investir essentiellement dans les actions de sociétés canadiennes en croissance à moyenne et grande capitalisation et comprendre également des actions étrangères.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et un certain risque de change.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Objectif du fonds

Dégager une plus-value du capital à long terme et, à cette fin, tente principalement d'effectuer des placements dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes à petite capitalisation et à croissance rapide.

Stratégie du fonds

Repérer principalement des sociétés à petite et à moyenne capitalisation qui figurent dans le haut du classement dans tous les piliers, comme la valeur, le profit, la croissance et des aspects liés au secteur spécifique des entreprises.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE

Objectif du fonds

Fournir une croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans les actions de sociétés canadiennes dont la capitalisation varie de petite à moyenne et dont on prévoit que les titres procureront des rendements supérieurs à la moyenne.

Stratégie du fonds

Demeurer entièrement diversifié en tout temps afin de compenser la volatilité inhérente aux titres de faible capitalisation.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque de change.

Fonds d'actions étrangères

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Objectif du fonds

Obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice S&P 500.

Stratégie du fonds

Investir principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation établies aux États-Unis.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux actions spéciales, le risque de change et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Objectif du fonds

Procurer aux investisseurs une croissance à long terme du capital en investissant principalement dans des actions américaines.

Stratégie du fonds

Investir essentiellement dans les actions ordinaires de moyennes et grandes sociétés américaines de qualité cotées en bourse et exerçant leurs activités dans une vaste gamme de secteurs.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – Desjardins

Objectif du fonds

Fournir un revenu de dividendes et une appréciation à long terme de son capital au moyen d'investissements dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés du monde entier, y compris, lorsque cela est approprié, de marchés émergents.

Stratégie du fonds

Investir dans des sociétés dont le rendement en dividendes est élevé et dont le bilan est optimisé par les équipes de gestion au moyen du rachat d'actions, de la réduction de la dette ou de l'augmentation suffisante des flux de trésorerie pour permettre la possibilité de croissance des dividendes. La préférence est accordée aux sociétés dont la croissance des bénéfices est stable ou élevée, dont la dette est inférieure à la moyenne de leur industrie et dont les titres se négocient à un prix raisonnable par rapport à ceux d'autres sociétés comportant des caractéristiques similaires. Le fonds peut également investir dans des titres liés à des actions, comme des certificats américains de dépôt et des certificats internationaux d'actions étrangères, pour obtenir une exposition à un titre ou à un secteur particulier.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés du monde entier, y compris des marchés émergents.

Stratégie du fonds

Le fonds investit dans le fonds Actions mondiales Desjardins. Le Fonds sous-jacent préconise une stratégie d'investissement ascendante axée sur la rentabilité financière des sociétés, leur viabilité et l'effet de cette dernière sur leur valeur. S'appuyant sur une analyse fondamentale rigoureuse, le fonds cherche des sociétés de qualité aptes à maintenir une bonne rentabilité financière à long terme ou qui parviennent à l'améliorer considérablement.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de change et le risque souverain.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Objectif du fonds

Obtenir une croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans des actions.

Stratégie du fonds

Contrôler la volatilité de ses rendements par rapport à ceux des marchés boursiers du monde en maintenant une diversification géographique importante et en investissant dans les actions ordinaires dont les évaluations sont attrayantes.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Stratégie du fonds

L'approche en matière de placement englobe une méthode ascendante, axée sur le choix des actions au moment de la répartition de l'actif selon le pays et le secteur. Elle favorise un style de gestion axé sur la croissance en misant sur des sociétés qui présentent un potentiel de croissance à long terme supérieur à la moyenne au chapitre des ventes et des bénéfices.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change et le risque souverain.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Objectif du fonds

Procurer aux investisseurs une croissance à long terme du capital de son portefeuille diversifié internationalement en investissant principalement en Europe et en Extrême-Orient.

Stratégie du fonds

Investir essentiellement dans les actions ordinaires de grandes sociétés dont les évaluations relatives sont attrayantes et qui sont établies dans de nombreux pays.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Objectif du fonds

Obtenir une croissance à long terme de son capital au moyen d'investissements dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés établies ou exerçant des activités à l'extérieur de l'Amérique du Nord et, lorsque cela est approprié, dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés établies ou exerçant des activités dans des marchés émergents.

Stratégie du fonds

Baser les décisions d'investissement sur des recherches et analyses approfondies en accordant la préférence aux sociétés pouvant soutenir une croissance supérieure à la moyenne de leurs bénéfices et de leurs flux de trésorerie et dont les titres se négocient à un prix raisonnable. Le style d'investissement emploie une approche ascendante en ce qui concerne le choix des pays et des secteurs et, particulièrement, des sociétés offrant des avantages concurrentiels durables et de fortes équipes de gestion, exerçant leurs activités dans un contexte de marché favorable et affichant de solides caractéristiques financières.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux produits dérivés, le risque de change et le risque souverain.